



[www.infoamica.it](http://www.infoamica.it)



[www.elettrosensibili.it](http://www.elettrosensibili.it)

## Electro Hyper Sensibilité (EHS): Un désespoir pour une maladie niée.

**Pistoia, 15 Février 2009** – Durant la nuit du 14 au 15 février 2009, une femme âgée de 48 ans M. de Pistoia en Toscane s'est donné la mort parce qu'elle était exaspérée par rapport à une condition d'infirmité complexe.

Elle avait une infirmité motrice et il y a quelques mois elle commença à être extrêmement réactive aux champs électromagnétiques et aux produits chimiques, aussi perdit-elle son autonomie et souffrit-elle de l'isolation causée par ces sensibilités.

L'aide de personnes amies et d'organisations d'aide aux patients ne fut pas suffisante pour lui donner confiance dans l'avenir.

M. avait des sensations de brûlure dans la tête et à travers le corps, des acouphènes dans les oreilles, une sensation de suffocation lorsqu'elle était en contact avec une structure récemment nettoyée ou près d'un ordinateur, d'un téléphone cellulaire ou d'un appareil électrique. Elle ne pouvait même pas utiliser le téléphone parce qu'il lui causait des maux de tête. Tous ceux-ci sont les symptômes très habituels pour ceux qui souffrent d'hypersensibilité électromagnétique (ES), une condition qui suivant les estimations affecte de 1 à 8 % de la population.

M. était en contact avec l'Association de la toxicité chronique et/ou des préjudices environnementaux (A.M.I.C.A.) et l'Association des personnes italiennes électro-hypersensibles (A.I.E.) qui ont essayé durant des mois d'aider cette femme autant que possible et qui fournirent des preuves scientifiques à apporter à ses médecins.

*'Nous savons qu'elle projetait de déménager vers les montagnes, loin des téléphones, des pylônes et des lignes à H.T.',* commente Silvia Bigeschi, vice présidente et chef de A.M.I.C.A. Toscane.

Cette femme commença à réagir aux champs électromagnétiques depuis avril dernier, peu de temps après une thérapie avec stimulation électromagnétique et elle se demandait si ceci pouvait être la cause de la détérioration de sa santé.

*'M. avait des plaques de métal dans son corps qui pouvaient augmenter l'absorption des champs électromagnétiques (CEM) jusqu'à 100 fois et suivant des études scientifiques (Irvine N° 2004), ceci représente un facteur de risque pour les E.H.S. (électro hyper sensible)',* a dit Anna Zuccherò, docteur en médecine et président de l'Association italienne des électro sensibles.

*'Les directives de l'I.C.N.I.R.P. (commission internationale de la protection contre les rayonnements non-ionisants) ne spécifient pas des limites pour assurer la*

*sécurité de la population qui a des prothèses en métal et nous attendons toujours depuis 10 ans que le C.E.N.E.L.E.C (le Comité Européen pour les Normes Electrotechniques) détermine les limites pour ces sujets’, ajoute la Dr Zuccherò.*

*‘ la communauté scientifique internationale se plaint de ce que les normes actuelles ne protègent pas la santé des citoyens [1]. Le Parlement Européen [2] a recommandé au mois de septembre dernier de revoir les limites d’exposition aux champs électromagnétiques de l’I.C.N.I.R.P. précisément à cause de l’émergence de maladies comme l’E.H.S. et de la M.C.S.’ commente Francesca Romana Orlando, vice présidente de l’A.M.I.C.A.*

L’E.H.S. est une infirmité reconnue en Suède, où il existe des initiatives pour maîtriser les ‘barrières électriques’ et de façon similaire aux Etats-Unis et en Allemagne la sensibilité multiple aux produits chimiques est reconnue comme une infirmité physique par plusieurs administrations. Depuis quelques mois, un premier village pour E.H.S. est en création en France : [www.zoneblanche.fr](http://www.zoneblanche.fr)

Suivant des associations internationales, telles que [www.next-up.org](http://www.next-up.org) ou [www.microwavenews.com](http://www.microwavenews.com), la non reconnaissance de cette condition sanitaire mondiale est attribuée au grand conflit d’intérêts du chef du groupe à l’O.M.S. de l’étude sur les champs électromagnétiques.

L’A.M.I.C.A. et l’A.I.E. pensent que le silence des institutions et leur défaillance afin de protéger ceux qui souffrent de la sensibilité multiple aux produits chimiques et de la sensibilité électrique peut être considéré comme un crime réel et les deux organisations envisagent d’intenter une action en justice.

*‘Le seul investissement du ministère de la santé via l’institut supérieur de la santé (une branche du ministère) est d’être utilisé pour une étude concernant le changement de perception du risque venant des champs électromagnétiques (CEM) (projet CAMELET) ; ceci est contraire aux dispositions de la loi qui suggère le besoin d’études concernant l’impact sur la santé’, se plaint le Président de E.H.S. italien.*

*‘M. aimait la vérité, l’honnêteté intellectuelle et l’implication sociale. Nous invitons chacun à écouter ce qu’elle nous dit avec sa mort de sorte à éviter aux autres la même souffrance qu’elle vécut’, dit la Dr Zuccherò.*

Contact Presse :

- Silvia Bigeschi

Vice président de AMICA

Boite postale : 3131

00121 ROME

[amica@infoamica.it](mailto:amica@infoamica.it) – [www.infoamica.it](http://www.infoamica.it)

Tél : 0039.0572-767884

- Anna Zuccherò, docteur en médecine

Président de l’Association italienne des électro sensibles

Via Cadorna N°5

35123 Padoue

[presidente@electrosensibili.it](mailto:presidente@electrosensibili.it) – [www.electrosensibili.it](http://www.electrosensibili.it)

Tél : 0039.041-908951